

FOR EN 10 - V1

Réf. : RC-SAL  
Durée : 2h ou 4h

Contact :

Hélène DORANGE  
☎ 02 37 25 16 28  
chartres@sifel-formations.frSIFEL  
21 rue Camille Marcille  
28008 CHARTRES  
☎ 02 37 30 26 33  
www.sifel-formations.fr

### POURQUOI ?

- \* La formation et l'information des salariés font partie des obligations de l'employeur en matière de prévention des risques chimiques ;
- \* Elles répondent à 2 principaux objectifs :
  - Donner aux salariés manipulant des produits dangereux une représentation des risques chimiques associés à leur poste de travail,
  - Leur donner les moyens de maîtriser leur environnement en les formant, entres autres, à l'identification des agents chimiques dangereux, la mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- \* Ces actions concernent tous les salariés intervenant dans l'entreprise : le personnel déjà en poste, les nouveaux embauchés, les personnes nouvellement affectées à un poste ;
- \* Le contenu de ces actions doit être adapté au public : il doit tenir compte de la formation, de la qualification et de l'expérience.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- \* Améliorer la connaissance des salariés sur le risque chimique ;
- \* Savoir identifier un agent chimique dangereux ;
- \* Connaître les effets des produits chimiques sur la santé ;
- \* Déterminer les moyens de protection et de prévention adaptés ;
- \* Promouvoir la culture de la prévention dans l'entreprise ;
- \* La formation peut être mentionnée dans le Plan d'Action du Document Unique et être inscrite au Plan de Formation de l'entreprise.

### PUBLIC - PRÉ-REQUIS ET DELAIS D'ACCES

- \* Public :
  - Toutes les salariés utilisant, manipulant ou confrontés à des agents chimiques dangereux dans les entreprises de plus de 20 salariés ;
- \* Prérequis :
  - Avoir en sa possession la liste exhaustive des produits chimiques présents dans l'entreprise ainsi que disposer des Fiches de Données de Sécurité.
- \* Selon les disponibilités au moment de l'inscription

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- \* Minimum : 4
- \* Maximum : 15

### DUREE DE LA FORMATION

- \* 2 possibilités au choix :
  - 2 heures
  - 4 heures

### TARIFS

- \* 70 € HT par personne pour la formation de 4 heures
- \* 35 € HT par personne pour la formation de 2 heures
- \* 10 € HT d'adhésion par entreprise pour l'année

## ORGANISATION DU STAGE

---

- \* Pour des effectifs inférieurs à 4 personnes, même s'il ne s'agit que d'une seule personne, une formation inter-entreprises pourra être assurée dans nos locaux équipés du matériel nécessaire : centres SISTEL de Chartres, Dreux, Luisant, Châteaudun.
- \* La formation peut se faire au sein de votre entreprise si un minimum de 4 stagiaires à former est atteint et dès lors que celle-ci possède :
  - o Un local pouvant recevoir la totalité des participants ainsi que le formateur et son matériel ;
  - o Des tables et chaises pour le confort des participants ;
  - o Un mur uni ou un écran de projection afin de diffuser l'outil pédagogique informatisé et des prises électriques en conformité ;
  - o Un paperboard ;
  - o Des stylos.
- \* Afin de répondre au mieux aux attentes des stagiaires, un investissement de l'entreprise dans le recueil d'informations est demandé :
  - o L'établissement du listing exhaustif des produits chimiques utilisés dans l'entreprise ainsi que leur classification (étiquetage) ;
  - o Le recueil des Fiches de Données de Sécurité des principaux produits utilisés, à jour (postérieures à 2013) ;
  - o Le recueil physique ou photographique (avec une qualité permettant une lecture facile) des étiquettes des produits chimiques utilisés.
- \* Dans le cadre d'une session intra-entreprise, notre formateur se rend dans l'entreprise employant les stagiaires, avant le stage, pour une visite des locaux (environ une demi-journée). L'ensemble des produits chimiques présents dans la société, leur mise en œuvre ainsi que les Équipements de Protection Collective et Individuelle peuvent ainsi être mieux appréhendés et autorise le formateur à mieux adapter la formation des stagiaires à la prévention du risque chimiques dans votre entreprise.
- \* Dans le cas de sessions inter-entreprises, la pré-visite est facultative et dépendra du nombre d'entreprises représentées par les stagiaires. Il vous sera toutefois demandé de transmettre au préalable les informations listées ci-dessus (listing, FDS, étiquettes) au formateur.
- \* Une salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite, il sera nécessaire de prévenir l'organisme avant la signature des conventions pour l'organisation, de même pour les personnes en situation de handicap.

## MODULES POUR LA FORMATION 2H

---

### **1. Rappels de définitions :**

- \* Substance/Mélange
- \* Agent chimique dangereux
- \* Substance Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction
- \* Équipement de Protection Collective/Individuelle

### **2. Effets sur la santé :**

- \* Voies de pénétration dans l'organisme
- \* Actions sur l'organisme : effets locaux / systémiques, allergies professionnelles

### **3. Identification des produits chimiques dangereux :**

- \* Règlement CLP
- \* Etiquetage

- \* Fiches de Données de Sécurité
- \* Substances Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction
- 4. Principaux produits chimiques et leurs effets (modulable en fonction de/des entreprise(s))**
- \* Solvants
- \* Acides / Bases
- 5. La prévention du risque chimique :**
- \* La protection collective/individuelle
- \* Le reconditionnement et le stockage
- \* Les règles d'hygiène

#### MODULES POUR LA FORMATION 4H

---

##### **1. Rappels de définitions :**

- \* Substance/Mélange
- \* Agent chimique dangereux
- \* Substance cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction
- \* Équipement de Protection Collective/Individuelle

##### **2. Effets sur la santé :**

- \* Voies de pénétration dans l'organisme
- \* Mécanismes : Accident du Travail, Maladie Professionnelle
- \* Actions sur l'organisme : effets locaux / systémiques, allergies professionnelles

##### **3. Identification des produits chimiques dangereux :**

- \* Règlement CLP
- \* Etiquetage
- \* Fiches de Données de Sécurité
- \* Substances Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction

##### **4. Principaux produits chimiques et leurs effets (modulable en fonction de/des entreprise(s))**

- \* Solvants
- \* Acides / Bases
- \* Fumées de Soudage
- \* Poussières de Bois
- \* Silice Cristalline
- \* Allergènes
- 5. La prévention du risque chimique :**
- \* La protection collective/individuelle
- \* Le reconditionnement et le stockage
- \* Gestion des déchets
- \* La trousse de secours
- \* Les règles d'hygiène

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

---

- \* Participation active
- \* Picto'Game
- \* Étude de cas Étiquette
- \* Étude de cas FDS
- \* Démonstration EPI

---

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

- \* Outils pédagogiques informatisés (PowerPoint)
- \* Vidéoprojecteur
- \* Paperboard
- \* Echantillons d'EPI (lunettes, masques respiratoires, gants chimiques)
- \* Poudre luminescente et lampe UV

### ÉVALUATION

---

- \* Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation et attestation de formation

### INTERVENANT

---

La formation est animée par un professionnel des risques chimiques :

- \* M. Pierre JUSKEWYCZ, Ingénieur Chimiste, quotidiennement en relation avec les entreprises.

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre chargé de formation au 02 37 25 16 28*